



25 SEPTEMBRE
2011
POUR L'UNION

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE



AGIR POUR UNE AMBITION COMMUNE

L'Union électorale, toujours espérée, jamais réalisée depuis 1983 à l'Assemblée des Français de l'étranger est désormais une réalité.

POUR L'UNION n'est pas une liste de circonstance. Elle a l'ambition de rassembler les membres élus de l'Assemblée des Français de l'étranger qui soutiennent la Majorité. Elle est née de la volonté d'affirmer des valeurs partagées et de maintenir la place d'une Majorité plurielle au sein de l'AFE qui sera amenée à évoluer.

Cette liste d'Union est une première étape importante. Elle préfigure une autre manière d'agir et de décider à l'AFE qui devra rester au cœur de la représentation des Français de l'étranger.

Les candidats qui figurent sur cette liste sont issus de choix démocratiques auxquels vous avez participé.

L'UNION est indispensable pour conforter nos actions de parlementaires, élus de la représentation nationale, menées dans l'intérêt général de nos compatriotes établis hors de France.

Les Sénateurs ont été et resteront toujours le relais entre le travail de proximité des Conseillers des Français de l'étranger et le Parlement. Nous nous engageons à maintenir ce lien essentiel qui ne pourra se renforcer que par des concertations accrues. Nos récentes actions communes couronnées de succès, notamment sur la fiscalité et la bi-nationalité, en sont les meilleurs exemples.

Cette élection sénatoriale est déterminante, non seulement pour assurer le développement de l'Assemblée des Français de l'étranger mais aussi pour le maintien de la Majorité au Sénat et l'élection de son Président.

Les candidats de la liste POUR L'UNION vous demandent d'être tous unis à leurs côtés le 25 septembre prochain. Nous avons besoin de votre soutien pour mener ensemble nos futures actions au service des Français de l'étranger.



PIERRE
GIRAULT

ROBERT
LABRO

LOUIS
DUVERNOIS

CHRISTIANE
KAMMERMANN

JOËLLE
VALERI

JEAN-PIERRE
CANTEGRIT

JOËLLE
GARRIAUD-MAYLAM

NICOLE
HIRSH

LOUIS DUVERNOIS

Au Parlement, les sénateurs des Français établis hors de France sont les représentants légitimes de la communauté expatriée. Ils seront appelés à poursuivre cette mission, en 2012, avec 11 nouveaux députés et toujours en étroite collaboration avec l'AFE.

POUR L'UNION propose la création d'une Commission temporaire de la Réforme à l'AFE pour accompagner cette évolution d'importance.

Nous continuerons parallèlement à peser sur la puissance publique sur les sujets prioritaires : fiscalité, bi-nationalité, enseignement, aide à la scolarité, développement économique, protection sociale, mobilité professionnelle et sécurité dans les pays à risque.

Président d'ADIFLOR, avec la participation des conseillers à l'AFE, nous avons distribué gratuitement plus de 1,5 million de livres scolaires et de littérature sur les 5 continents et participé à la création de plusieurs programmes FLAM afin de promouvoir la langue et la culture françaises dans le monde.

Rapporteur de la loi sur l'Action extérieure de l'Etat, dès 2004, j'ai été l'artisan de la création de 3 établissements publics : « Institut français » dont j'ai défendu la dénomination, « CampusFrance » et « FrancExpertise Internationale » pour la coopération technique et scientifique. Je continuerai mon action en faveur du rayonnement extérieur de notre pays.

POUR L'UNION s'engage à soutenir les programmes économiques disponibles pour aider les PME françaises insuffisamment présentes à l'export. Avec les élus de l'AFE, nous avons été à l'origine de l'Accord bilatéral de promotion et de protection des investissements français à Djibouti.

En réponse aux attentes des familles d'enfants franco-japonais divorcés, j'ai fait voter au Sénat une Résolution demandant au Japon, en concertation avec notre ambassade et nos élus, de ratifier la Convention de La Haye relative aux enfants retenus à l'étranger. Cette procédure est en bonne voie à Tokyo.

L'Union que nous réalisons est déterminante. Je resterai à l'écoute des préoccupations matérielles et humaines des communautés expatriées.



CHRISTIANE KAMMERMANN

POUR L'UNION a l'ambition de rassembler les membres élus de l'Assemblée des Français de l'Etranger qui soutiennent la Majorité.

Votre choix, le 25 septembre prochain, au-delà de l'élection des candidats qui figurent sur cette liste, pèsera sur l'équilibre du Sénat, sa Majorité et l'élection de son Président.

Les candidats de cette liste ont su dépasser les différences et faire l'Union. C'est donc dans ce cadre que j'entends poursuivre et développer sur le terrain les activités qui ont été les miennes.

En ma qualité de membre de la Commission des Affaires sociales du Sénat et de l'AFE, présidente de la Commission des Finances et de Contrôle de la Caisse des Français de l'Etranger et administrateur de la CFE, j'ai informé régulièrement mes compatriotes et défendu leurs dossiers en toute connaissance de cause.

Dans ce contexte, j'ai également soutenu le projet du CEFR pour la création d'un établissement pour les personnes âgées dépendantes et les rapatriés ayants-droit, en obtenant les fonds nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Membre titulaire de la Commission nationale des Bourses, j'ai soutenu et défendu les propositions de nos conseillers, membres des Commissions locales des Bourses.

Sur le plan de la scolarité, mes contacts directs avec la direction de l'AEFE ont permis de résoudre des cas de manque d'affectation de professeurs titulaires ou résidents, de problèmes de terrain pour nos lycées ou de logements de professeurs.

J'ai effectué de nombreux déplacements à l'étranger à la rencontre de nos compatriotes, des autorités diplomatiques et consulaires, des établissements scolaires, des centres culturels, des hôpitaux et prisons.

Vice-président de la délégation aux droits des femmes, je porte une attention particulière aux cas de violences faites aux femmes.



PENSER
GLOBALEMENT

AGIR
LOCALEMENT



JEAN-PIERRE CANTEGRIT

La Protection sociale des Français de l'étranger a guidé mes travaux depuis mon arrivée au Sénat.

Si les suffrages de mes amis me portent à nouveau à la Haute Assemblée, j'entends poursuivre mon action au sein de la Caisse des Français de l'Etranger – CFE- dont j'ai été le fondateur, et faire en sorte que, dans mon nouveau mandat, le nombre de nos compatriotes couverts – proche actuellement de 200 000 -, atteigne au moins 300 000 Français expatriés.

Compte tenu de la situation difficile du monde dans lequel nous vivons, j'entends bien que l'action de la Caisse se poursuive dans des continents où la couverture sociale est presque inexistante mais aussi dans des pays développés (comme en Europe) où la CFE peut aider nos compatriotes à divers titres.

J'entends que le Fonds d'Action sociale du Ministère des Affaires étrangères et européennes ne continue pas à stagner, comme c'est le cas actuellement, et que la solidarité de la Nation – qui n'a visiblement pas diminué en ce qui concerne nos compatriotes de métropole et d'outre-mer ou en ce qui concerne les étrangers résidant en France – se développe pour les plus défavorisés de nos compatriotes résidant à l'étranger.

Des ajustements indispensables sont à faire en matière de couverture retraite des Français expatriés et, si j'en ai la capacité, j'interviendrai afin de modifier certains textes qui, de façon inadmissible, ne permettraient plus à nos Français nés à l'étranger et ayant vécu toute leur carrière hors de France, de

pouvoir cotiser et bénéficier d'une retraite française.

Est-ce dire que je ne me consacrerai qu'à la Protection sociale des Français de l'étranger ? Bien entendu, non. D'autres sujets méritent que l'on s'investisse, mais qu'il soit bien clair que je n'entends pas me disperser et qu'au Sénat, les Français expatriés seront ma priorité.



JOËLLE GARRIAUD-MAYLAM

« Ah c'est vous l'emm... » ? » furent, il y a près de 20 ans, les premiers mots d'un ministre PS auquel on me présentait. Un sobriquet dont je suis finalement plutôt fière. Audace et franc-parler sont des défauts parfois utiles... notamment pour initier des actions collectives comme, tout récemment, la lettre au Président sur la fiscalité et la bi-nationalité.

Depuis mon entrée à l'AFE en 1988, je me bats - quitte à susciter un certain agacement - pour faire connaître et respecter cette institution novatrice qui m'est chère et à laquelle j'ai consacré un petit livre préfacé par Nicolas Sarkozy. À chacune de mes missions (77 pays en 7 ans) j'insiste auprès des ambassadeurs et des autorités locales sur le rôle irremplaçable de nos élus. Auprès du gouvernement, dans la presse comme dans l'hémicycle, je milite pour un renforcement de leur statut.

Relayant au Sénat leur travail de terrain, j'ai obtenu par mes interventions et amendements de réels progrès sur nombre de questions essentielles pour les expatriés : simplifications administratives, retraites, déplacements illicites d'enfants, visas des conjoints, accès au Défenseur des droits... (cf. www.joellegarriaud.com). S'il est capital de renforcer nos dispositifs de protection sociale et de scolarisation, l'évolution de l'expatriation (féminisation, rajeunissement,... précarisation) impose de trouver des solutions innovantes.

Le devoir d'un parlementaire n'est pas seulement de défendre ses électeurs, mais aussi, en tant que législateur, d'œuvrer pour l'intérêt général. Je suis fière d'avoir fait avancer quelques grands dossiers : interdiction des armes à sous-munitions, lutte contre les mariages forcés, création d'une réserve de sécurité nationale. Je suis d'ailleurs convaincue que c'est en démontrant toute la richesse de l'implication des expatriés dans le débat national - au-delà des questions matérielles les touchant directement - que nous pourrions durablement corriger les stéréotypes qui les desservent.

Si mes collègues et amis de l'AFE le jugent utile, j'espère avoir l'honneur de poursuivre à leurs côtés ces combats au service de nos expatriés et de notre pays.



SOYONS UNIS !
TOUT EST POSSIBLE





ROBERT LABRO

Passionné de politique, élu à 18 ans conseiller municipal puis maire-adjoint de ma commune dans les Yvelines, je me suis rendu compte à quel point la volonté et les convictions permettaient de soulever des montagnes. L'exercice d'un mandat donne peu de prérogatives mais beaucoup de devoirs, notamment envers les plus fragiles.



17 ans passés à l'étranger entre les Etats-Unis et l'Italie m'ont permis de continuer cette mission de service public pour nos compatriotes établis hors de France.

C'est pourquoi, au-delà de la nécessité de faire réélire nos quatre sénateurs, je compte rester en première ligne dans les combats qui nous animent : l'AFE et sa modernisation, la PEC et le vote internet, soutenant ainsi l'action du sénateur del Picchia.

Il importe aussi que notre liste s'attache à préserver la protection sociale, défendre les retraites des Français ayant travaillé dans plusieurs pays et les aides aux personnes handicapées.

Par ailleurs, je soutiens les conseillers qui se présentent à la députation. La fidélité à mes engagements et à mes principes sera toujours plus forte que toute allégeance à un parti politique, fût-il le mien.

Avec mes amis, nous avons certes nos préférences mais considérons que lors de ces élections sénatoriales, l'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers.

Nous souhaitons donc contribuer pleinement au succès de la liste POUR L'UNION. Le message d'unité pour nos actions futures en sera d'autant plus fort.

JOËLLE VALERI

Etre une élue de terrain, à l'écoute et au service des Français à l'étranger, tel est mon engagement en Afrique centrale, au Gabon, où je me suis établie il y a près de 25 ans, après avoir terminé mes études de médecine à Marseille, et fondé une famille.

Au sein de l'Assemblée des Français de l'Etranger je représente la circonscription du Gabon, de Sao Tomé-et-Principe et de la Guinée Equatoriale. Je participe aux travaux de la Commission des Affaires sociales, un des secteurs prioritaires pour nos compatriotes avec l'enseignement et la sécurité.

Je conçois mes fonctions électives comme étant celles d'un porte-voix des Français d'Afrique, expatriés et binationaux, dont je connais bien les problèmes particuliers et qui sont souvent incompris des Pouvoirs publics.

Je souhaite ainsi travailler plus largement à l'élaboration d'une réforme statutaire des conseillers à l'AFE, trop peu considérés et reconnus dans l'exercice de leur mandat électif, et de manière à ce que les Français de l'étranger soient mieux entendus dans leurs revendications légitimes.

Je soutiens la liste POUR L'UNION, porteuse de valeurs multiples, de justice et de progrès, afin de continuer à accompagner les Français d'Afrique et à défendre au quotidien leurs intérêts sur un continent d'avenir.



UNITÉ RESPONSABILITÉ & DÉTERMINATION

PIERRE GIRAULT

Né à Paris il ya 65 ans, j'ai vécu une grande partie de ma jeunesse en Algérie et au Maroc puis ai poursuivi mes études en France et en Grande-Bretagne.

Avocat d'affaires de formation, je n'ai pas exercé et suis entré (après une formation d'officier de réserve qui m'a permis de poursuivre par la suite des activités militaires en Grande-Bretagne et en Afrique) dans le monde de la banque internationale où j'ai exercé en tant que résident en France (5 ans), en Grande-Bretagne (5 ans) en Afrique (4 ans) et finalement au Grand Duché de Luxembourg.

Président du groupe des banques étrangères non affiliées de la Place de Luxembourg, évaluateur agréé auprès de la Commission Européenne après avoir dirigé le département international basé au Luxembourg d'une grande banque turque (5 ans) j'ai procédé à de nombreuses missions de contrôle de même que j'ai dirigé des missions de restructuration /fusion /acquisition bancaires.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable d'avoir au sein de l'AFE des élus ayant une expérience professionnelle, en particulier dans le domaine de l'économie et des finances pour pouvoir répondre et œuvrer efficacement en faveur des Français de l'étranger. Ce secteur d'activité est devenu essentiel pour notre communauté.

Elu en 2000 et 2006 je préside actuellement la construction du Campus français au sud de la ville de Luxembourg qui regroupera l'Ecole Française, le Lycée et le collège VAUBAN (ouverture en 2017) ; à l'AFE, membre de la Commission des Finances et des Affaires économiques j'en suis le rapporteur général après en avoir été le Vice-Président.

Issu de familles humanistes profondément attachées aux valeurs républicaines je me suis engagé très tôt dans le mouvement gaulliste. Ayant toujours milité pour le rassemblement de celles et ceux qui partagent les mêmes valeurs, c'est tout naturellement que je me présente au sein de la liste POUR L'UNION, seule en mesure à mes yeux, d'obtenir par son expérience, son sérieux, son engagement pérenne, le maintien et le développement des droits de la communauté des Français de l'étranger, face aux attaques sournoises et démagogiques continues dont elle fait et fera hélas l'objet.

NICOLE HIRSH

Dès 1982 et, élue lors de six élections consécutives depuis 1988 pour représenter la communauté française à l'Est des Etats-Unis, ma motivation a été de relayer auprès de nos sénateurs les besoins de cette communauté diverse autour de chaque consulat au sein de notre vaste circonscription électorale.

J'ai œuvré tout particulièrement à la défense des intérêts de nos compatriotes et de leur protection en matière de couverture sociale et de la scolarité de leurs enfants.

Elue au Conseil d'Administration de la Caisse des Français de l'Etranger depuis 1990, j'ai pu constater les progrès obtenus dans toutes les catégories de bénéficiaires de la CFE et également les avantages créés par de nouvelles catégories d'adhérents.

Décisions prises en ayant toujours à cœur le bien de nos compatriotes, toutes tendances confondues.

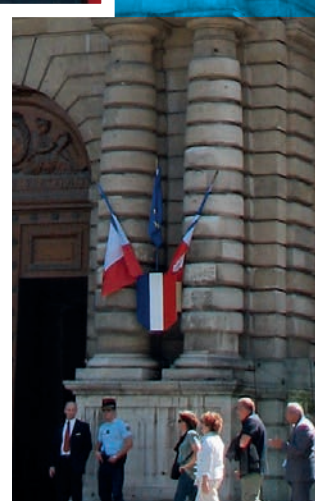
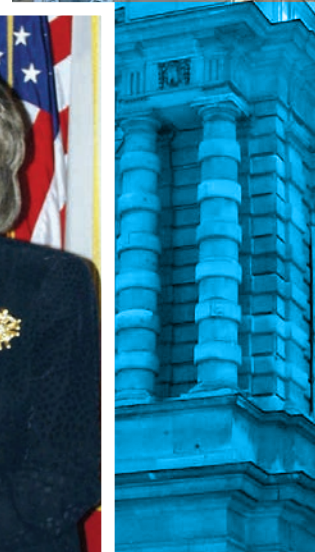
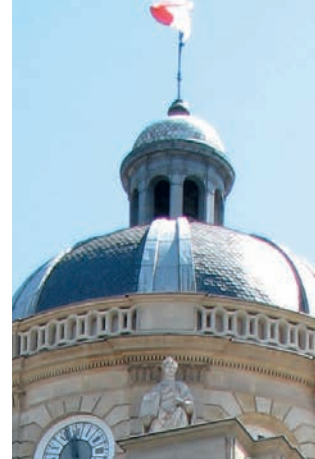
La Caisse est en pleine croissance grâce au travail de son Président-fondateur et de toute l'équipe de la CFE, à Paris comme au siège de Rubelles. Le rôle de la Caisse est essentiel lors de l'implantation de nos compatriotes à l'étranger.

La situation mondiale étant de plus en plus difficile, nous avons besoin d'être unis autour de nos sénateurs car ils veillent à ce que les Français établis hors de France, Français à part entière, soient inclus dans tous les projets et amendements des différents textes de la Haute Assemblée.

Plus que jamais nous devons être unis et faire face ensemble, sans exception, aux attaques parfois mensongères de la presse et des médias en général. Chaque jour notre force doit s'exprimer par une union sans faille. Dans un premier temps, le Président du Sénat doit être réélu. Nous sommes à la veille de l'année 2012 où des échéances très importantes nous attendent et seront décisives pour l'avenir de la France. Soyons ensemble et obtenons les meilleurs résultats.



AFFIRMER DES VALEURS PARTAGÉES





A QUOI SERT LE SÉNAT ?

Le Sénat vote la loi et représente les collectivités territoriales. C'est une Assemblée permanente que le Président de la République ne peut pas dissoudre. Ce mode de fonctionnement assure la continuité de l'État. Le Sénat permet le temps de la réflexion et le recul nécessaire face à l'inflation du travail législatif.



EN QUOI LE SÉNAT EST-IL DIFFÉRENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

Le Sénat n'est pas et ne doit pas être une assemblée de même nature que l'Assemblée nationale. C'est la seule chambre d'une grande démocratie dont les membres sont tous élus par des collèges uniquement composés d'autres élus. Le Sénat est d'abord la chambre des élus locaux. Les conseillers à l'AFE, élus de terrain, forment le collège électoral des 12 sénateurs des Français établis hors de France.



QUELLE EST LA COMPOSITION DU SÉNAT ?

Il compte actuellement 80 femmes sur 341 sénateurs, soit 23,5%. Pourcentage appelé à augmenter encore du fait de la parité. Il faut être âgé de 30 ans révolus pour se présenter aux élections sénatoriales, 24 ans à partir de 2014. Le plus jeune sénateur a 37 ans. La moyenne d'âge est inférieure à 65 ans. Le Sénat est la plus jeune de nos assemblées au Parlement.

2011

25 SEPTEMBRE POUR L'UNION

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

www.pourunion@gmail.com